

La Danse : 2de générale option techno et S2TMD



Quels sont les élèves concernés ?

Ceux qui ont suivi un enseignement de plusieurs années en danse (Elèves de CHAD classes à horaires aménagés ...) et qui veulent poursuivre cette pratique de manière intensive en même temps que le lycée.
Inscription préalable auprès du conservatoire (courant février pour la rentrée suivante).

Le programme :

- 3 champs de questionnements : danse et société, danse et langage, danse et esthétique.

- Expériences de danseur, chorégraphe et spectateur.
- Initiation à la méthodologie d'observation d'une œuvre -Sensibilisation aux savoirs du corps.
- Sensibilisation à la technique et composition chorégraphique.
- Réalisation de projets collectifs interdisciplinaires (Elèves musiciens, comédiens et autres élèves du lycée).

Nombre d'heures hebdomadaires :

5h dont 2 heures ½ au Lycée.

Evaluation en contrôle continu

Interprétation (Vocabulaire spécifique et langage gestuel)

Restitution (Composition chorégraphique, expérience du danseur + débattre de l'art et de la danse à l'écrit et à l'oral)

Analyser une œuvre

Découvrir les savoirs corporels spécifiques à la danse

Quels sont les élèves concernés ?

Ceux qui ont suivi l'enseignement optionnel danse en classe de seconde. Possibilité de débiter l'option de spécialité en première.

Le programme :

Un enseignement commun au lycée pour toutes les classes de première technologique : 14h

Français 3h // Histoire-géographie 1h30 // Langues vivantes A et B 4h dont 1h d'enseignement technologique en langue vivante // Mathématiques 3h // Education physique et sportive 2h // Enseignement moral et civique 18h/an (calculé pour 0h30/semaine).

- **un enseignement de spécialité en économie, droit et environnement du spectacle vivant (EDES) : 3 h (au lycée) en première uniquement**
- **un enseignement de spécialité : culture et sciences chorégraphiques : 5h30 (au lycée)**
- **un enseignement de spécialité : pratique chorégraphique : 5h30**

Cet enseignement en danse donne aux élèves les outils pour **commenter et analyser les œuvres**. Les élèves développent **leur expression artistique, seul ou en groupe** en aboutissant à des **productions diversifiées** (interprétation, improvisation, création).

Sensibilisation et construction d'un parcours d'orientation artistique post-bac. Elargir la vision du champ professionnel du spectacle vivant.

Nombre d'heures hebdomadaires :

En 1ère : **11h** réparties entre lycée et conservatoire
5h au Lycée.

2 heures de pratique chorégraphique en lien avec les 2 heures de culture chorégraphique et de lecture de spectacles.

1 heure par quinzaine de connaissances et savoirs du corps humain et mouvement dansé

1 heure par quinzaine d'ETLV (Enseignement technologique en langue vivante).

En Tle : **14h** réparties entre lycée et conservatoire

Evaluation : Contrôle continu + épreuves au bac (écrit et oral)



SPECTACLES ET PROJETS SUR 3 ANNEES

Partenariats privilégiés avec l'ONPL et avec l'ANO
Sorties spectacles, concerts, festivals : avec l'ONPL, Angers Nantes Opéra, Lieu Unique, Le Grand T, festivals (trajectoires ...).

RENCONTRES-ATELIER / ARTISTES ET MEDIATEURS CULTURELS

Pietro Mianiti, Martin Moulin, Julien Behr...

VOYAGES autour des arts : Paris, Venise, Vienne



APRES LE BAC...

Métiers de la danse

- **Interprète-performer** grâce à l'obtention du DNSPD (Diplôme national supérieur professionnel de danse de 16 à 21ans) obtenus dans :

Les conservatoires supérieurs (CNSMDP de Paris et de Lyon)

Le **CNDC** (Centre national de danse contemporaine)

Le **PNSD** de Rosella Hightower

- **Assistant-chorégraphe-répétiteur-maître de ballet**

Master en cours de création au CNSMDP

- **Chorégraphe**

Master EXERCE au CCN (Centre chorégraphique national) de Montpellier. Il accompagne des artistes, chorégraphes, performers et auteurs dans des projets de recherche en danse.

- **Notateur**

Formation notation du mouvement- Ecriture Laban au CNSMDP

- **Danseur/ Enseignant**

Professeur de danse DE (Diplôme d'état) dans les Pôles supérieurs en Région

- **Expert, analyste fonctionnel du mouvement** dans diverses écoles : DU Université de Lyon

- **Musicien accompagnateur en danse**

Métiers de la médiation en danse

- **Historien – conférencier -professeur d'histoire de la danse- chargé de communication**

DU Art, Danse et performance à l'Université de Franche Comté, à Lille.

DUT (Diplôme universitaire technologique) Information-Communication, à l'IUT 2 de Grenoble.

DUETI Communication interculturelle, Salzbourg, Autriche.

- **Chargé de mission des relations publiques**

- Chargé d'éducation artistique et culturelle

- Médiateur

- Des **licences et Masters** des métiers de la culture et les structures touchant à la culture

- Licences parcours médiation Paris Saclay, Paris Sorbonne, Nîmes, ICT Toulouse, Licence pro IUT Bordeaux- Montaigne...

- Masters parcours médiation Paris Sorbonne Nouvelle

- Master médiation culturelle de l'Art Université de Provence.

- Master Médiation Culturelle et Communication Internationale Université de Nantes conféré par un diplôme national de l'enseignement supérieur obtenu au terme de deux ans d'études après la licence.

- Autres Masters Cultures enseignés à Nantes :

Parcours Valorisation des Nouveaux Patrimoines/Nouvelles Ecritures Médiatiques/Parcours Analyse des Pratiques Culturelles/Parcours

Expertise des Professions et Institutions de la Culture (EPIC)

- Masters d'études et de recherche en Danse à l'Université de Paris, à Nice, Clermont Ferrand, à Lille.

Métiers du corps, du soin, de la santé et du sport

- Danse-Thérapeute

-**Psychomotricien,kinésithérapeute,**

-**Ergothérapeute,Ostéopathe,Ethiopathe, Ergonome**

Ecoles - DE ou Licence et Master

- **Professeur d'EPS certifié danse**

UFR STAPS / IFEPSA Angers

- **Technicien des activités de mise en forme**

DEJSEPS- DEUST Métier de la forme

Métiers de la gestion culturelle

- **Directeur** d'établissement (conservatoire, structure de création, de diffusion)

- **Administrateur**

- **Chargé de production, de diffusion, de développement**

Licences gestion, comptabilité

Masters gestion, administration de la culture

Directeur de conservatoire CA.

Métiers de la création

- De la mode (BTS-Licence pro, Master)

- Architecture (DEEA – DEA)

- Design d'intérieur (DNAT – DNAP/DNSEP)

- Arts visuels – génératif (DNA-DNSEP)

Métiers de collaborateur artistique

- Concepteurs, éclairages, environnement numérique, sonore, costumier (CFPTS Ecole du TNS/ISTS)

Entrée dans des classes préparatoires littéraires

Des **classes préparatoires** littéraires à l'entrée à l'Ecole Normale Supérieure (Ulm et Lyon) : la **culture** et les **enseignements en danse** peuvent être déterminants pour les **concours** des professeurs des écoles, de journalisme, d'architecture, de Science Po, d'écoles de commerce, concours administratifs...